

AncDK 541

1. L'an mil sept cent soixante et huit, et le douzième jour du mois de janvier, à neuf heure de relevée, Je, Pierre Cornille Claeissen, Maître Polieur
2. et natif de la ville de Dunkerque, ay acheptée sur la paroisse de Wormoet (= Wormhout), un arbre de bois d'orme, pour mon usage, lequel fut transporté à Dunkerque, et posée sur
3. l'esplanade pas esloignée de la Chapelle de Notre Damme de La Fontaine, et le dit jour douzième de janvier, ay fait scier le dit arbre par morceau propre à l'usage de
4. mon dit méstier, où avec surprise en fendant le premier bout du cotté de la racine à quatre pied de terre, à la premierre ouverture que le fer fit, miraculeusement
5. s'est trouvee, entre le cœur et l'arbre, le très digne, très haut, et très Saint Nom de Jesus, imprimé dans l'arbre en teinture noire
6. avec les trois cloux en bas, le tout aux environs d'un pied de France de longueur, et le même imprimee se trouve sur le ceur dudit arbre en teinture brune, ayant
7. par ma surprise fait appeller de vos voisins pour voir ce prodige, lequel fut suivy du tumulte de toutte la popullace, et en suite des principeaux de la ville.
8. Ce quy fait, Messieurs, que le dit Claeissen vous prie de voulloir pour affirmation de la veritée, signer ce present procès verbal, et y faire poser
9. le sceau ordinaire au causes de cette ville, pour luy servir comme et au cas de besoin, fait à Dunkerque ce quinze janvier mil sept cent soixante huit.
10. Et le dit susnommée, s'adresse à cette effet, à vous Monsieur Thiery Pasteur et curée de l'unique paroisse de St Eloy de cette ditte ville, pour vous le communiquer
11. pour que (comme vous appartient) vous fussiez le premier affirmateur de cette veritée, fait jour et an que dessus.
12. Nous sousigne licencié en theologie et
13. curé de Dunkerque, certiffions avoir vu et
14. examiné les pièces de bois dont il est parlé
15. dans le procès verbal cy dessus avec l'impression
16. du Saint nom de Jesus. Dunkerque 16 janvier 1768
17. Thiery curé de Dunkerque
18. Nous, maire et eschevins de la ville et territoire de Dunkerque, certiffions à tous ceux qu'il
19. appartiendra que plusieurs d'entre nous ont vû et qu'il est de notorieté publique que le nommé
20. Pierre Cornil Claeissen maitre poullieur en cette ville ayant fait sier un morceau d'arbre
21. y a trouvé ainsi quil est porté au proces verbal ci dessus, imprimé sur le bois entre le cœur

22. et l'arbre le Saint nom de Jesus, en foy de quoy nous luy avons délivré ce présent
certifficat
23. à sa requisition, sur lequel nous y avons fait apposer le sceau ordinaire de cette ville
et fait
24. signer par notre secretaire greffier à l'assemblée du vingtième janvier mil sept cent
25. soixante huit